

APIE LANGUES VIVANTES ET REGIONALES

2017-2018

SEANCE 4 : 15/03/2018

COMPTE RENDU

1/ Retour sur la séance précédente pour les personnes absentes

2/ Bilan sur la poursuite des expérimentations

Mme Baud, Lycée Jean Jaurès, Carmaux. Projet BTS :

L'enseignante manque de temps pour finaliser le projet initié. Les élèves ont été en stage et n'ont pas eu cours pendant 5 semaines. Le projet est donc en suspens actuellement. Toutefois elle a maintenu son objectif de tourner les films avant la fin de l'année.

Elle tire des conclusions des difficultés qu'elle rencontre.

a) Lorsqu'on souhaite proposer un projet coopératif, il faut commencer très tôt dans l'année. En effet, en lycée professionnel, il est difficile de voir tous les élèves à chaque semaine. Par conséquent la motivation s'est étiolée.

b) Prévoir 1 seule heure par semaine pour la réalisation du projet ne convient pas. Les autres leçons viennent s'intercaler et perturbent la cohérence de l'ensemble car la thématique et les méthodes de travail diffèrent. Un projet filé sur une période de temps semble à privilégier.

Mme Lamy, Collège Eustache de Beaumarchais, Valence, Projet 3ème

Les scénettes sur l'environnement sont en cours de montage.

L'enseignante constate que ce projet a pris plus de temps que prévu. Elle pense que l'enseignant doit se fixer des objectifs réalisables et ne doit pas attendre la perfection.

Toutefois elle est satisfaite de la direction prise par tous.

Mme Masson, Collège Honoré de Balzac, Albi : Voir document complet en annexe

L'enseignante a mené un projet avec ses élèves de 3ème dans le cadre de la semaine de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme suite au voyage qu'elle a organisé en Allemagne.

Des groupes de 3 à 4 élèves ont préparé des panneaux. Les groupes se sont formés en autonomie, non pas par affinités ou par hasard mais par choix du thème à traiter.

L'enseignante dresse un bilan de ce travail. Elle constate tout d'abord que le temps de préparation est conséquent (nécessité de fournir des documents de travail aux groupes). En classe, le travail a aussi généré beaucoup de bruit. Enfin, n'ayant pas les outils pour échanger en langue cible, les discussions au sein des groupes se faisaient principalement en langue maternelle.

Cependant le constat général est très positif. Le travail de préparation de l'enseignante a permis un déroulement ultérieur facile. Les élèves se sont enrichis de l'échange entre pairs. Leur autonomie et prise d'initiative ont été valorisées car ils ont cherché d'autres documents pertinents à leur travail. Ils ont travaillé de manière intense et ont pu accéder au sens de textes non didactisés. Ils ont réalisé des documents riches et pertinents en langue cible. Enfin le plaisir de produire ensemble était évident et place ce projet dans le cadre du parcours citoyen à plusieurs niveaux.

Le retour des autres enseignants montre que la séance précédente de l'APIE (n°3), qui a donné des exemples concrets de mise en place de coopération et a différencié les notions de collaboration et coopération, a éclairci la mise en œuvre de pratiques coopératives.

Toutefois introduire de la coopération en classe nécessite un positionnement différent et implique un temps plus long (mise en place, autonomie des groupes, organisation interne, restitutions, adaptations, ...), qui peut sembler incompatible avec de nombreuses exigences institutionnelles, en particulier au lycée.

Deux éléments font jour désormais.

a) Lorsqu'on évoque la coopération en classe, on peut discerner

- les pratiques coopératives « de fond », qui impliquent des outils et des organisations de l'espace, du temps, et des individus. Elles peuvent être mis en place tout au long de l'année ou de façon ponctuelle. Selon les modalités, elles peuvent se limiter à de la collaboration.
- la pédagogie du projet qui répond à certaines exigences similaires mais implique la notion de coopération

b) Il semble donc que, pour la suite de cet APIE, nous devons nous concentrer sur les pratiques coopératives classiques sans rentrer dans l'expérimentation poussée de la pédagogie du projet au sens de Christian Puren même si elle nous semble faire partie du même domaine.

Les pratiques coopératives peuvent prendre la forme de séances collaboratives.

Par exemple, les élèves organisés en groupes travaillent sur un point à aborder pendant la séance. Ils sont responsables de ce thème pendant que les autres groupes travaillent sur d'autres thèmes. En fin de séance, chaque groupe doit être en mesure de restituer le travail fait. Lors d'un travail sur un texte par exemple, après s'être assuré de la compréhension de tous, chaque groupe prend en charge un aspect à traiter et doit fournir ses conclusions au groupe classe. La forme de la restitution sera alors choisie en fonction des critères que l'on aura fixés. Élaboration de questions ? Résumé du passage ? Portrait des personnages ? Mots difficiles ? ...

3/ Production envisagée

L'un des objectifs de notre APIE est de partager les connaissances et l'expérience que nous avons acquis au cours de ces mois avec nos collègues intéressés par la question de la coopération. Nous décidons donc de rédiger un document qui listeraient

- des freins aux pratiques coopératives de classe
- des plus-values
- des conseils pour démarrer avec des liens vers des exemples concrets

Notre objectif ne sera pas d'être exhaustifs mais de proposer un document synthétique qui faciliterait l'entrée dans cette démarche.

Nous nous répartissons donc dans les différents groupes pour commencer à réfléchir.

Avant notre prochaine et dernière séance, le « rédacteur » des 3 groupes enverra ses notes pour permettre la mise en page du document envisagé.